

SITUATION DES DROITS DE LA PERSONNE AU PÉROU

QUESTION

Par suite du quasi-effondrement de l'économie et de la persistance des activités insurrectionnelles des organisations maoïstes, les violations des droits de la personne demeurent monnaie courante au Pérou.

CONTEXTE

Les violations des droits de la personne au Pérou sont le fait de trois groupes : 1) Sendero Luminoso (SL), 2) Movimiento Revolucionario Tupac Amaru (MRTA) et 3) les forces militaires, qui s'efforcent de combattre l'insurrection. Depuis dix ans, la violence politique a fait plus de 20 000 morts et causé pour quelque 18 milliards de dollars de dommages.

Plus de la moitié de la population péruvienne vit actuellement dans des "zones d'urgence" qui sont sous contrôle militaire direct et où les libertés civiles, y compris l'*habeas corpus*, sont complètement suspendues. La population, prise entre les terroristes et des forces militaires indisciplinées, n'a recours à aucune forme d'assistance. Selon les statistiques des Nations Unies, le Pérou détient depuis trois ans le triste record du pays qui compte le plus grand nombre annuel de "disparitions". Tant les terroristes que les agents militaires commettent couramment des actes de violence : exécutions sommaires, torture, passages à tabac, viols. Des fonctionnaires, des hommes politiques, des défenseurs des droits de l'homme, des porte-parole des campesinos (travailleurs agricoles indiens) et même, récemment, une religieuse ont été battus ou assassinés. Étant donné que les terroristes se font souvent passer pour des soldats et que des patrouilles militaires ont maquillé leurs actes pour qu'ils soient imputés au SL, il est souvent difficile de déterminer à qui attribuer les actes de violence. L'insurrection est financée en grande partie par des "taxes" perçues auprès des trafiquants en stupéfiants dans les vastes régions contrôlées par les terroristes. Bien qu'il ne soit pas la cause des nombreux actes de violence survenus jusqu'ici, le trafic des stupéfiants ajoute un autre facteur de déstabilisation à une situation déjà précaire.

Lorsqu'il a été investi des fonctions de président du Pérou, en juillet 1990, Alberto Fujimori s'est engagé à combattre le terrorisme et les violations des droits de l'homme qui en résultent en stimulant l'activité économique, en stabilisant le secteur agricole et en encourageant les cultures autres que celle du coca. Il a congédié deux des trois commandants (pas l'armée) et plus de trois cents hauts membres haut placés de la police. Il doit toutefois se montrer prudent, car il a besoin de l'appui